

gloriam tuam : Domine rex cœlestis, Deus Pater omnipotens, Domine Deus Pater Christi, agni immaculati, qui tollis peccata mundi : suscipe deprecationem nostram : Qui sedes super cherubinos. Quoniam tu solus sanctus ; tu solus Dominus Jesus, Christus Dei universæ creaturæ, regis nostri, per illum tibi gloria, honor et adoratio (1).

Primitivement on faisait usage du *Gloria* dans les actions de grâces solennelles. Si nous nous en rapportons au *Codex Alexandrinus* (Ve siècle), on le chantait à la fin des psaumes de laudes (2). L'emploi de la langue grecque a longtemps subsisté. Il existait en particulier à Saint-Martial de Limoges. Signalons aussi qu'il était placé aux vêpres dans l'antiphonaire celtique de Bangor. Grégoire de Tours rapporte que le peuple et les prêtres le chantèrent lorsqu'on trouva le corps du martyr Mallosus (3). D'autre part, il est rapporté que Charlemagne faisant visite au pape Léon III, celui-ci l'aurait entonné après les salutations mutuelles (4).

A quelle époque fut-il introduit à la messe ? A cette question Mgr Duchesne répond qu'il eut sa place marquée dans la liturgie romaine à la messe de Noël qui se célébrait avant le jour. Si nous en croyons le même historien, il faudrait attribuer cette introduction au pape saint Télesphore († 154). Le savant Peter Wagner veut voir là une " note peu digne de foi " (5). Quant à M. l'abbé Dupoux, il la donne sans commentaire (6). Ce qui est certain, c'est que le *Gloria* fut prescrit par le pontife Symmaque (VI^e siècle) non plus seulement à la messe de la Nativité, mais encore aux dimanches et à l'anniversaire de la mort des martyrs. Les évêques seuls avaient le pouvoir de le réciter ; les prêtres, eux, ne l'entonnaient que le jour de la Résurrection en place du Pape et celui de leur installation dans leurs fonctions sacerdotales. " Bernon, abbé de Reichenau, mort en 1045, trouvait étrange, écrit le même abbé Dupoux, qu'il ne fût pas permis aux prê-

(1) Cf. Mgr DUCHESNE, *Origines du culte chrétien*, 3^e édit., 166, Dom F. CABROL, *Le livre de la prière antique*, 154, note 1.— Avec ce dernier je me plais à faire remarquer " qu'il n'est aucune de ces formules qui détonne avec le style des auteurs les plus anciens. " Rien ne prouve qu'elles aient été écrites par l'évêque de Poitiers, saint Hilaire.

(2) Plus tard il fut remplacé par le *Te Deum*.

(3) P. L. LXXI, 762.

(4) P. L. LXXVIII, 570.

(5) *Origine et développement du chant liturgique*, 83.

(6) *Les chants de la messe : Tribune de Saint-Gervais*, 1903, 391.